

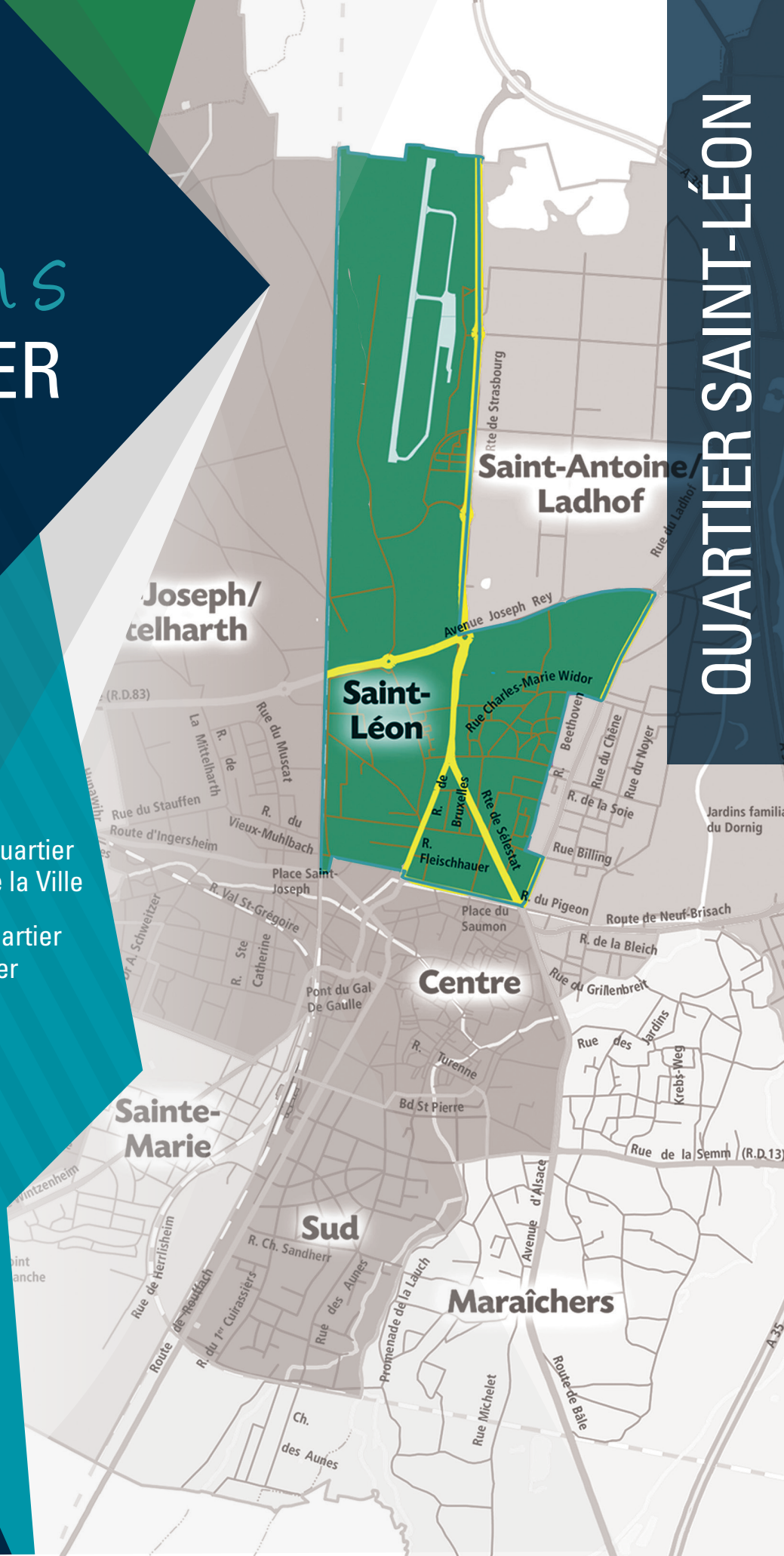
Réunions DE QUARTIER

161^e réunion de quartier
sur l'ensemble de la Ville

18^e réunion de quartier
dans votre quartier

12 juin 2018

QUARTIER SAINT-LÉON



LA GESTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE COLMAR

Tous les indicateurs sont au vert

dépenses de fonctionnement 2017

ratio à l'habitant
1 074 € / an
ratio moyen national*
1 395 € / an
économie
321 € / an par habitant

les dépenses de fonctionnement de la Ville restent stables depuis 2014

l'investissement en 2017

ratio à l'habitant
476 € / an
ration moyen national*
260 € / an

soit un investissement supplémentaire de 15 174 K€

la dette à l'habitant au 31/12/2017

hors dette récupérable hors hôtel de police
958 €
moyenne nationale*
1 475 €

en 2017, le coût des intérêts représentait 1,16% du budget de fonctionnement de la ville. Pour 2016, ce taux était de 1,35%.

Pas de hausse de la fiscalité depuis 6 ans

De 2013 à 2017, les taux pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti sont demeurés inchangés. En 2018, pour la sixième année consécutive, les taux fiscaux de la Ville de Colmar resteront stables.

Sur la base d'une comparaison effectuée en 2016 avec 19 villes de la même strate démographique, l'économie réalisée par les Colmariens est de 12 673 K€ pour le cumul de la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

LES ENGAGEMENTS PRIS DEPUIS 2008

coût total : 32 824 611 € | annuel 2017 : 3 354 688 €



vélos | 2 019 131 €
19 155 bénéficiaires (vélo traditionnel)
289 bénéficiaires (vélo assistance électrique)



transport seniors | 1 476 258 €
30 510 bénéficiaires



restauration scolaire | 1 424 887 €
7 495 bénéficiaires



ciné pass | 932 578 €
45 195 carnets juniors, seniors
et seniors+ distribués



prime de naissance | 321 057 €
4 134 bénéficiaires



aide rentrée scolaire | 877 650 €
10 967 bénéficiaires



aide à l'acquisition d'une tablette numérique | 252 813 €
1 752 bénéficiaires



aide au financement du permis de conduire | 340 833 €
bénéficiaires : 541 jeunes Colmariens âgés de 17 à 23 ans / 53 personnes en quête d'emploi.

VOTRE SÉCURITÉ EST PRISE EN COMPTE

SÉCURITÉ

Contrôles de vitesse : en 2017, la Police municipale a effectué 147 contrôles de vitesse dans différents secteurs de la Ville, contrôlé 6 276 véhicules et verbalisé 267 véhicules en excès de vitesse. 11 contrôles ont été effectués dans le quartier Saint-Léon, dont 1 rue d'Agen, 4 rue Marie Widor, 1 Bd de Strasbourg, 3 Avenue de la Foire aux Vins, 1 rue des Papeteries et 1 rue de la Fecht.

Patrouilles : la Police municipale effectue quotidiennement des patrouilles (pédestres, 2 roues et véhicules) dans le quartier Saint-Léon

Dispositif « Papy-Mamys trafic » : en 2017, 18 agents de régulation affectés aux entrées et aux sorties des écoles primaires de Colmar ont assuré la sécurité des élèves.

SALUBRITÉ / TRANQUILLITÉ

Opérations tranquillité vacances : la Police municipale a procédé à la surveillance de 93 résidences entre le mois de juin et de septembre 2017, conjointement à la Police Nationale.

Protection des habitations : la Ville apporte un soutien financier à tout foyer souscripteur d'un contrat annuel de télésurveillance. En 2017, la Ville a soutenu 22 foyers colmariens.

Dispositif d'alerte et d'assistance aux personnes âgées : la Ville de Colmar accorde une aide financière de 120 € maximum, pour l'acquisition ou la souscription d'un abonnement à un dispositif de téléassistance. 118 seniors ont déjà bénéficié de ce dispositif depuis 2014.

Chiens de 1ère et 2e catégorie : la Mairie assure le recensement des chiens de catégorie 1 et 2 et veille au respect de la réglementation en matière de chiens dangereux. En 2017 : 4 chiens dangereux ont été déclarés en catégorie 2.

Animaux en état de divagation : en 2017, la SPA de Colmar Agglomération a procédé à la capture de 806 animaux en état de divagation, dont 587 pour la Ville de Colmar.

Déjections canines : En 2017, pas moins de 195 verbalisations pour des déjections canines ont été relevées par la Police municipale et la Brigade Verte.

Fourrière automobile : en 2017, la fourrière Automobile de Colmar Agglomération a procédé à l'enlèvement sur le domaine public de 1 005 véhicules, 852 pour la Ville de Colmar et 153 principalement sur le centre-ville.



contrôles de vitesse



protection des habitations



téléassistance personnes âgées



patrouilles

F O C U S

LUTTER CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

Pour lutter efficacement contre ce problème, la municipalité a mis en place au sein de la police municipale une unité chargée de réprimer les propriétaires de chiens laissant leur animal souiller l'espace public. Les contrevenants sont verbalisés sur la base de l'art. R-633-6 du Code Pénal (contravention de 3ème classe d'un montant de 68 €).

Rappel : en sus des canisites et des sachets spéciaux, une motocrotte est à votre disposition (n° vert gratuit : 0800 800 731)

PÔLE HABITAT DANS VOTRE QUARTIER

Pôle Habitat gère 652 logements dans le quartier Saint-Léon :

Ce qui a été réalisé en 2017 dans le patrimoine situé quartier Saint-Léon :

Le montant des réparations et travaux de maintenance des immeubles du quartier s'élève en 2017 à 479 106 €, soit un montant de 735 € / logement (base 528 logements Pôle Habitat / y compris les interventions de type P2 et P3 dans le cadre de la prestation multiservices / hors contrats d'entretien non récupérables).

652

logements gérés
par Pôle habitat

479 106 €

de travaux de
maintenance sur
les immeubles
du quartier

735 €

consacrés
par logement

LES TRAVAUX 2017 DANS VOTRE QUARTIER

VOIRIE | réfection de chaussée | 85 000 €

rue du Général Schlessler

ELECTRICITÉ | renforcement et extension des réseaux | 595 750 €

rue des Carolingiens, rue d'Agen, rue de la 1^{ère} Armée Française, rue de la Cavalerie,
rue du Ladhof, avenue Joseph Rey, rue du Général Schlessler

GAZ | renouvellement du réseau | 69 500 €

rue de la Cavalerie

EAU | renouvellement du réseau et des branchements | 60 000 €

rue de Général Schlessler

ASSAINISSEMENT | renouvellement du réseau et des branchements | 267 000 €

rue de Général Schlessler

ESPACES VERTS | travaux d'amélioration | 27 377 €

école Maurice Barrès

NETTOIEMENT | gestion des déchets | 145 000 €

enfouissement de conteneurs rue du Général Schlessler et rue de la Houblonnière.
Mise en place de bornes de collecte biodéchets dans les résidences Pôle Habitat rue
des Carolingiens et rue du Galtz.

LOISIRS ET SPORTS | travaux d'amélioration | 17 500 €

gymnase Barrès

ENSEIGNEMENT | travaux d'entretien et d'amélioration | 235 526 €

groupe scolaire Barrès, école maternelle Magnolias

CULTES | subventions pour travaux d'entretien et d'amélioration | 6 112 €

église Saint-Léon, presbytère Saint-Léon, salle paroissiale

SOCIAL | travaux d'entretien et d'amélioration | 3 402 €

la Manne, pôle social Galtz

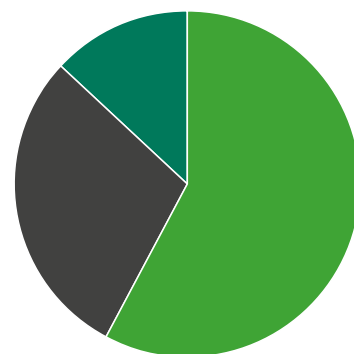
ÉCONOMIE | travaux d'entretien et d'amélioration | 411 100 €

parc des Expositions

ÉCONOMIE | diagnostic environnemental, mission de sondages géotechniques | 3 230 €

site des anciens abattoirs

total : | 926 497 €



salubrité / sécurité

loisirs / culture

cadre de vie

colmar
et vous

Colmar et vous

www.colmar.fr/numerique

l'agenda
de vos sorties

L'agenda de vos sorties

agenda.colmar.fr

DES OUTILS
A VOTRE
SERVICE

DES REMARQUES, DES SUGGESTIONS ?
contactez-nous par mail : reunion-quartier@colmar.fr